

Avis aux étudiants du département de Français Réinscriptions 2020-2021

Les étudiants qui ont validé leur année en session normale (2019-2020) sont informés que les réinscriptions en année supérieure (2^{ème} année, 3^{ème} année et Master 2 –Toutes les spécialités confondues -) se dérouleront comme suit :

1- Période de dépôts des dossiers

Du 30 décembre au 10 janvier

2- Procédure à suivre :

Les réinscriptions se feront exclusivement en ligne. (Liens dans le tableau ci-après.)

3- Dossier à fournir :

Copie scannée de la quittance de paiement des frais d'inscription (format PDF ou image).

Compte CCP de l'agence comptable : **32 20 21 clé 69** - Le nom et prénom de l'étudiant doivent impérativement figurer sur la quittance de paiement.

4- Récupération des certificats de scolarité 2020 / 2021 :

La récupération des certificats de scolarité 2020 / 2021 se fera au niveau du département selon un calendrier qui sera affiché ultérieurement. L'étudiant devra se munir de:

- Sa carte d'étudiant
- L'original de la quittance de paiement des frais d'inscription

Bejaia, le 29 décembre 2020
Le département

Année	Lien
L2	https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfRWgs3yMetcyB8uwr7ymrabwvbMmRQt6ht-K0n08rBLGPP_w/viewform?usp=sf_link
L3	https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfFnucoERRv8-wZW18fzkAy59_bNusADm-AP6_ogMcRxl0lgg/viewform?usp=sf_link
M2	https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeNVQKBinnJoyuy3GfpPZWe8f1h5OU1cRwCljRqgYTRA-3LGw/viewform?usp=sf_link